

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

D'AUBIN

Séance du 21 juillet 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt et un juillet à 18 h 00, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT.

Etaient présents : M. Michel BAERT – Mmes Michèle JOSEPH-EDMOND – Charlène CUESTA – MM. Gilles AUGUSTE – Lionel AULANIER – Mme Brigitte CUESTA – M. Alain SOLIGNAC – Mmes Laurianne VINCENT – Magali GARRIC – Emilie DUSSAUSOY – Marie-Claude AGELOU - MM. Yves SVEC – Francis GAUBERT – Mmes Amélia AYORA – Christine DELPOUVE – Anne-Marie PRIOLEAU – Brigitte RODRIGUEZ.

Procurations : Mme Christine TEULIER à M. Michel BAERT,
M. Maurice COUDERC à Mme Magali GARRIC,
M. Laurent ALEXANDRE à Mme Charlène CUESTA,
M. Bernard D'IVERNOS à Mme JOSEPH-EDMOND,
Mme Renée BELIERES à Mme JOSEPH-EDMOND,
M. André MARTINEZ à Mme Brigitte RODRIGUEZ.

Absents : MM. Jean-Pierre BALDIT – Théo BENTRARI – Mme Mathilde KART-BENTRARI – M. Denis GRUZSKA.

Conformément à l'article L 121.4 du Code des Communes il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Michèle JOSEPH-EDMOND ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Remplacement d'un membre au SIVU de la Piscine du GUA.

Monsieur le Maire expose que M. Laurent ALEXANDRE a démissionné de son poste de membre du SIVU de la Piscine du Gua, suite à son élection en tant que Député.

Aussi il convient de désigner un nouveau membre en remplacement parmi les membres de la majorité.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour l'élection du membre à remplacer et sollicite deux volontaires comme assesseurs : M. Gilles AUGUSTE et Mme Magali GARRIC acceptent de constituer le bureau.

M. Michel BAERT se porte candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 23
- A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 5
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

A obtenu :

- M. Michel BAERT : 18 voix

M. Michel BAERT ayant obtenu la majorité absolue est désigné pour le remplacement d'un membre au SIVU de la Piscine du GUA.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le 25 juillet 2022.
Publiée ou Notifiée le 25 juillet 2022.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire,



M. JOSEPH-EDMOND



Le Maire,



M. BAERT